

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

CATHOLICISME AUX BORDS DU RHIN.

En terminant ma dernière lettre, je vous disais que pour parvenir à faire quelque chose chez nous, dans tout ce qui peut prêter à notre gouvernement l'occasion de s'y mêler, il faut agir et ne jamais négocier. On n'a pas suivi cette voie, voilà la grande faute commise par notre coadjuteur, Mgr. de Geisel. Nous le disons avec toute la réserve que nous impose notre position comme catholiques vis-à-vis de notre premier pasteur, avec toute la vénération que nous inspirent et les vertus et la pureté des intentions de ce vénérable prélat; mais, cette réserve faite, nous ne pouvons nous taire, car l'avenir dépend de notre franchise. Mgr. de Geisel s'est trompé dans les moyens qu'il a cru devoir prendre pour arriver à son but, ainsi que sur les hommes auxquels il a accordé sa confiance et dont il aurait dû se méfier. Il s'est trompé en croyant qu'il accomplirait la mission difficile que le Saint-Siège lui a confiée de régénérer le diocèse de Cologne, en agissant toujours d'un commun accord avec le Gouvernement, en ne faisant aucun acte qui n'eût reçu préalablement l'approbation de Berlin. Il s'est trompé enfin en se fiant, soit sur les bonnes intentions de notre roi, soit sur les belles promesses et les protestations de bienveillance que lui donnaient au commencement nos ministres.

De cette erreur fondamentale sont venus tous les embarras dans lesquels il se trouve maintenant et qu'il reconnaît lui-même. Voici les faits qui viennent à l'appui de ce que j'avance. Sans doute, ce qui importait le plus, c'était la nouvelle organisation de notre grand séminaire de Cologne, dans lequel le directeur et les trois professeurs étaient de chauds partisans des doctrines d'Hermès, et en outre des hommes peu instruits. L'esprit qui animait ces messieurs était tel que Mgr. Clément-Auguste, ne pouvant les destituer sans le consentement du Gouvernement, se vit obligé de faire donner par des prêtres choisis à cet effet des leçons de théologie aux séminaristes qu'il réunissait dans son palais. D'après les stipulations de la convention conclue entre Mgr. de Geisel et le Gouvernement, le prélat s'était expressément réservé la destitution et la nomination des professeurs de son grand séminaire. Tout le monde s'attendait donc à voir s'opérer une régénération totale du personnel. Mais il n'en fut rien. Après un an d'attente, Mgr. de Geisel nomma un professeur, M. Lentzen, à une cure, et lui donna pour successeur M. Meckel, jeune prêtre très instruit et opposé aux docteurs hermésiens. Ce changement fut de toute nécessité. M. Lentzen donnait par sa conduite une prise légitime à la critique même la moins sévère.

Voilà à quoi se borna tout ce qui fut fait au grand séminaire: M. Reber, autrefois professeur hermésien éminent, malgré sa soumission aux décisions dogmatiques du Saint-Siège, continue d'enseigner d'après le système condamné, par la raison toute simple qu'il ne sait pas autre chose; M. Gau, le sous-régent, homme faible, qui se laisse dominer par les autres, et enfin M. le chanoine Waltz, président, qui, dans le temps, a fait cause commune avec ses collègues du chapitre contre Mgr. Clément-Auguste, en fait autant. Ces trois professeurs sont restés en place, et ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher M. Meckel de gagner de l'influence sur les élèves. Comme ils n'y parviennent cependant pas entièrement, il en résulte une scission vraiment déplorable parmi les jeunes ecclésiastiques, scission qui du séminaire passe dans le ministère, et qui perpétuera ce que l'on peut appeler avec raison le *chancré* de notre diocèse.

Nous ne connaissons pas les motifs qui ont déterminé notre coadjuteur à laisser subsister jusqu'à présent un si triste état de choses; mais nous croyons ne pas nous tromper en supposant que c'est une suite du système qu'il suivit dès son arrivée à Cologne, de ne froisser personne, d'aplanir les difficultés par des négociations et de ne pas se mettre en opposition ouverte avec le Gouvernement, qui, malgré les concessions faites par le prélat, s'arroge cependant le droit d'intervenir maintenant dans les mutations à faire parmi le personnel enseignant du grand séminaire. Certes, les hommes qui pourraient être appelés comme professeurs au grand séminaire ne manquent pas; nous n'en nommerons qu'un seul, dont il a été plusieurs fois question, c'est M. Schumacher, auteur d'un catéchisme excellent et d'une histoire sainte pour l'enseignement primaire; M. Schumacher est maintenant attaché à l'Académie noble de Bedburg. Nous savons que Mgr. Geisel a eu l'intention de l'appeler dans son grand séminaire, mais il a reculé devant les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de ce projet, difficultés provenant, d'une part, du Gouvernement, et de l'autre, de ces hommes du chapitre qui ont su capter la confiance de notre coadjuteur.

C'est tout autrement qu'a agi Mgr. Arnoldi, dans une occasion pareille. Le grand séminaire de Trèves était entièrement sous l'influence des hermésiens, et deux des plus chauds partisans de cette secte, M. Biunde et Rosembaum, y étaient professeurs. Mgr. Arnoldi, dès qu'il eut pris en mains l'administration du diocèse, comprit la nécessité d'éloigner ces deux hommes d'une position si importante. Comme il n'avait ni demandé ni obtenu une concession quelconque du Gouvernement, il aurait dû, selon l'usage établi, demander l'autorisation de Berlin pour opérer ce changement dans son séminaire. Mais prévoyant l'opposition qu'il rencontrerait, et n'ayant devant les yeux que le bien de son diocèse, il résolut de passer outre et d'agir. Il offrit donc à MM. Biunde et Rosembaum des cures, ne leur donnant que peu de jours pour réfléchir, et leur déclarant que s'ils n'acceptaient pas, il les destituerait sans leur donner d'autres places. Effrayés de cette fermeté de leur évêque, les deux professeurs acceptèrent, et Mgr. Arnoldi nomma aux deux chaires vacantes deux jeunes ecclésiastiques zélés et instruits, dont l'un avait fait ses études au collège Germanique, à Rome, tous deux opposés au système hermésien. Il donna alors connaissance au Gouvernement de ce qu'il venait de faire, et réclama le traitement pour les nouveaux professeurs. Cette conduite excita un halo général dans cette bureaucratie prussienne qui veut tout réglementer, et qui est on ne peut plus jalouse de son pouvoir. Des lettres fulminantes arrivèrent de Coblentz, siège du gouvernement provincial, et de Berlin. On réprimanda l'évêque d'avoir méconnu ses devoirs envers le Gouvernement, d'avoir outrepassé ses pouvoirs, et on exigea de lui de révoquer tout ce qu'il venait de faire. La réponse de Mgr. l'évêque de Trèves fut aussi digne que ferme. "S'il était vrai, disait le prélat, qu'il n'avait pas observé l'usage établi jusqu'alors, il trouvait une excuse suffisante à sa conduite dans les circonstances qui avaient exigé avec une impérieuse nécessité qu'il opérât sans délai ces changements dans son grand séminaire. Comme évêque, ajoutait-il, il devait certainement mieux connaître les personnes aptes à enseigner la théologie dans son séminaire que le Gouvernement. Du reste, il déclarait ne pouvoir en aucune manière revenir sur ce qui avait été fait; les cours ne pouvaient être interrompus; et il réclama une seconde fois le traitement dû aux nouveaux professeurs." Après plusieurs lettres et réponses, l'affaire en resta là, et le Gouvernement donna l'ordre de payer leur traitement à ceux que l'évêque avait nommés. C'est ainsi qu'on agit à Trèves. Malheureusement il n'en est pas de même à Cologne, où l'affaire du petit-séminaire réclame aussi tous les soins du coadjuteur. Je laisse cela pour une autre lettre.

X.  
P. S. Le voyage de Mgr. Clément-Auguste à Rome occupe chez nous tout le monde. On se perd en conjectures sur le but et les causes de ce voyage. Sans vouloir être indiscret et sans prétendre connaître du vénérable archevêque de Cologne, je crois pouvoir dire que ce voyage n'a pas été une partie de plaisir ni un voyage de curiosité ou de santé, comme le veulent certaines personnes. Mgr. Clément-Auguste n'a jamais rien fait qui n'eût un but sérieux; il a à cœur l'état du troupeau que Dieu lui a confié en l'élevant sur le siège de Cologne; il voit avec peine que les fruits de ses travaux, de sa fermeté et de ses souffrances, sont sinon perdus, du moins encore loin de répondre à son attente. Rien n'était plus naturel que le désir qu'il a dû avoir de communiquer ses peines et ses craintes au Père commun des fidèles. On sait de quelle manière il a été reçu, et sans doute le cœur paternel du Saint-Père aura donné de grandes consolations au courageux et inflexible confesseur de la vérité.

Le morceau suivant pourra paraître assez piquant à nos lecteurs. Mais pour en bien saisir le sens, il est bon de se rappeler que, depuis la fin du dernier siècle, le philosophisme n'osant pas attaquer directement la religion catholique et l'épiscopat, a choisi en France les jésuites pour point de mire, et, sous le nom de ces derniers, il cache, comme sous un voile, les coups qu'il veut porter à l'Eglise. M. Eugène Sue s'est fait l'organe et l'interprète du philosophisme dans une série de feuilletons intitulés: *Le Juif-Errant*. M. Ch. Muret répond à M. Eugène Sue avec beaucoup d'esprit:

"Voyez un peu le sort d'un infortuné qui ajouterait foi pleine et entière aux contes bleus ou noirs du *Juif-Errant*! On nous assure qu'il s'en est trouvé un, dans cette ville de Paris, la plus éclairée de l'univers, il s'appelle Phacide Boniface Durand. C'est un bourgeois éminemment pai-

visible, irréprochable caporal des voltigeurs dans la garde nationale, et, par-dessus tout, ennemi des préjugés. Les préjugés lui sont plus odieux qu'un potage brûlé, qu'un sous-pied de guêtres irrégulier, qu'un débiteur en retard. C'est en cette qualité d'ennemi des préjugés que M. Boniface Durand accepte aveuglément, et sans aucun examen, les puffs les plus grossiers, les imputations les plus extravagantes, précisément à cause de leur énormité. Il y a des gens tellement organisés que le vrai, pour eux, est toujours suspect, et que l'impossible est toujours croyable.

« L'idée fixe de M. Boniface Durand, c'est la peur des Jésuites : cette peur lui avait fait passer de bien mauvais jours et de bien mauvais nuits sous la restauration. La grande semaine vint et lui rendit quelque repos. Mais, depuis deux ou trois ans, voire que M. Michelet, M. Quinet et les journaux leurs amis ont commencé à conspirer de plus belle contre la tranquillité de notre bourgeois parisien. Il s'inquiète peu du bu jet mis au pillage, de l'honneur et des intérêts de la France sacrifiés ; mais il a l'œil sur les fameux souterrains de Montrouge, où les séminaristes de 1829 apprenaient, comme on sait, la charge en douze tems.

Déjà di-posé de la sorte, M. Boniface Durand, afin de charmer ses loisirs, s'est mis à lire, jour par jour, le roman-feuilleton du *Constitutionnel*. Hélas ! le malheureux ! depuis ce moment, il n'a ni paix ni trêve, la grande conspiration des jésuites obéde son cerveau. Il avait un vieil ami domicilié dans le quartier où M. Sue a jugé convenable de placer le repaire de la congrégation. Cet ami, M. Durand a cessé d'aller le voir. Passer dans ce quartier là ? oh ! que non pas ! un enlèvement est bientôt accompli ! Quatre hommes, le soir, vous saisissent, vous baillonnent, vous entraînent au fond d'une cave, à cinquante pieds sous terre ! Rien n'est plus vraisemblable : voyez plutôt l'histoire de Mlle. Cardoville !

M. Boniface Durand avait un médecin dont les soins lui sauvèrent deux fois la vie. Ce médecin était coupable d'un grand tort aux yeux de notre homme : il fréquentait l'église de sa paroisse. Néanmoins, M. Durand avait bien voulu, jusqu'alors, passer par dessus cette faiblesse. Mais il a eu le malheur de s'initier, dans le *Juif-Errant*, aux manœuvres médico-jésuites du docteur Baleinier ; son esculape va, le dimanche entre ndre la messe : point de doute, il est affilié à la congrégation, il a mis au service des jésuites toute l'influence, tous les moyens d'action que son art lui donne. Dernièrement, à la suite d'une prescription anodine, M. Durand éprouva quelques légers troubles d'estomac sur lesquelles il ne comptait pas.

« Oh ! oh ! se dit-il, voilà bien ces alternatives de bien être et de mal être que le docteur Baleinier procurait si habilement à ses chiens, comme le raconte ce feuilleton que je tiens là. Depuis longtems déjà, je soupçonnais mon médecin. Plus de doute, maintenant ! c'est un autre docteur Baleinier ! On veut, pour quelque dessein secret, agir sur le moral par le physique. Mais voilà bien la dernière fois que j'aurai recours à son ministère : il y avait du jésuitisme au fond de son ordonnance !

« Depuis plusieurs mois, M. Durand avait à son service une cuisinière dont il était fort content. Mais, après avoir lu le chapitre du *Juif-Errant* sur les mystères du couvent de Sainte-Marie, un soupçon a germé dans sa tête, et sur le champ il a voulu s'en éclaircir avec Mme. Durand.

« Qui t'avait, lui a-t-il dit, recommandé Catherine ? Je ne m'en étais pas informé.

« Je croyais te l'avoir dit, a répondu sans y voir plus loin Mme. Durand : c'est la bonne supérieure avec qui je fus élevée, et que je vais voir quelque fois.

« Beaucoup trop souvent, à mon avis. Ah ! c'est elle qui a placé Catherine chez nous ! Quel trait de lumière ! Tout juste comme dans le *Juif-Errant*, le couvent de Ste. Marie, qui savait si bien glisser dans les ménages, des épiques des jésuites. Congédie Catherine au plus vite.

« Mais c'est une excellente domestique.

« Oh ! sûrment. Elle joue bien son rôle. Elle n'en est que plus dangereuse ! Oh ! maintenant, ce moyen d'influence est dévoilé ! J'ai le coup-d'œil fin. Je m'étais douté de quelque chose, d'après l'air qu'avait cette fille en me donnant une assiette.

« Ainsi dit, ainsi fait ; on a renvoyé Catherine. M. Durand a, pour la remplacer, une domestique qui le vole et qui lui fait d'exéciables ragouts.

« L'infortuné caporal des voltigeurs est ainsi tombé, grâce au *Juif-Errant* dans un état des plus pénibles. Déjà son embonpoint en a diminué de moitié. Très-souvent, lorsqu'il est assis au coin de son feu, ab o h é dans sa lecture de tous les matins, il se lève, il s'avance à pas de loup vers la porte, il l'ouvre brusquement, pour voir si quelque *Rodin* n'est pas derrière, l'oreille ou l'œil appliqué au trou de la serrure.

« S'il prend un cabriolet de place ou un omnibus, il examine avec crainte le cocher ou le conducteur.

« Si son bouyer lui fait des bottes trop étroites, il soupçonne li-dedans un piège de la congrégation, qui avait ses raisons pour le gêner dans sa marche.

« Au fait, tous ces parents du *Juif-Errant*, dont le *Constitutionnel* déroute la surprenante histoire, ignoraient entièrement que les jésuites eussent été à les persécuter ; pourquoi M. Durand ne se trouverait-il pas dans le même cas ?

« Un pot de giroflées faillit, la semaine dernière, lui tomber sur la tête, du haut d'un quatrième étage. N'est-ce pas la main des jésuites qui avait poussé ce pot de fleurs ?

« Enfin, pas plus tard qu'hier, comme M. Durand passait dans la rue du

*Grand-Huileur*, un caniche sans aveu aboya contre lui d'une manière très-hostile. Notre caporal a songé tout de suite à la panthère de Morook.

« Tant il y a que voilà un citoyen français dont la vie est troublée, empoisonnée, bouleversée par le *Juif-Errant*. Il n'y a qu'un pas de l'idée fixe à la folie. Nous ne croyons pas, cependant, que M. Durand devienne fou : il deviendra plutôt imbécille.

#### BULLETIN.

*Mission de l'Ottawa. — Suite de la Rivue. — Danger des mauvaises lectures. — Conférences du R. P. Lacordaire.*

Nous avons à annoncer aujourd'hui une nouvelle qui ne peut manquer d'être accueillie avec joie et reconnaissance par un grand nombre de familles canadiennes. Deux des RR.PP. Oblats, le P. E. Purocher, et le P. Brunet, sont partis hier pour une mission pénible et bien laborieuse, mais en même temps bien nécessaire et bien avantageuse. Personne n'ignore le grand nombre de jeunes gens qui vont chaque année s'ensevelir pendant plusieurs mois, au milieu des forêts qui bordent l'Ottawa, pour y travailler dans les chantiers, sans pouvoir s'y procurer les avantages de la religion. C'est au secours de cette portion souffrante de son troupeau que Mgr. de Montréal vient d'envoyer nos deux zélés missionnaires. Il n'y a que la religion qui puisse inspirer ce courage et ce désintéressement, et cette nouvelle Mission doit faire comprendre de plus en plus l'avantage qu'il y a de posséder une institution comme celle des Oblats de Marie. Il ne faut pas non plus oublier que c'est la précieuse association de la Propagation de la Foi, qui a mis Mgr. de Montréal en état d'ouvrir cette nouvelle mission. Nous croyons pouvoir aussi observer que ce n'est pas seulement la religion qui doit en tirer avantage, mais encore la société. On sait d'abord que la moralité seule peut rendre un peuple puissant et heureux. On doit savoir aussi qu'il n'y a que la religion qui puisse lui donner cette moralité. On ne peut maîtriser toutes les passions par les seules forces naturelles ; il faut encore la religion pour opérer ce miracle et faire suivre les règles de la conscience. La mission des chantiers pourra donc avoir pour effet, (et c'est encore un des fruits qu'elle se propose) de détourner un grand nombre de jeunes gens de dépenser follement en débauche, comme par le passé, un argent gagné avec tant de peines, et de les engager à faire des épargnes afin de pouvoir s'établir sur les nombreuses et fertiles terres de l'Ottawa. Nous ne faisons qu'indiquer ce sujet, sans essayer d'en développer les avantages ; mais nous sommes persuadé qu'il ne peut manquer d'être bien vu, parce que notre législature a déjà pensé à cette mesure importante et que cette mission ne fait que seconder ses projets.

Samedi, 11 janvier, la Chambre devait s'occuper de la motion de M. Aylwin contre l'élection de MM. Moffatt et De Bleury, pour la ville de Montréal ; de la pétition de C. Porter et autres contre l'élection de M. Daly, pour le comté de Mégantic, par M. Aylwin ; et d'une adresse à Sa Majesté pour un amendement à l'acte d'union, en ce qui concerne l'usage de la langue française dans tous les documents publics, par l'hon. M. Papineau ; mais, comme la Chambre a eu vacance le 11, ces motions de discussion et considération ont été ajournées.

Nous profitons du retard de la maille d'Europe pour continuer notre revue. Le souvenir de la part que tous les membres de l'Eglise Catholique ont prise à la triste situation de l'Espagne, et que nous y avons prise nous-même en cette qualité, est encore trop présent à notre esprit, pour que le sort de cette nation ne soit pas encore pour nous palpitant d'intérêt. On a pu remarquer avec plaisir, surtout depuis plusieurs mois, que la tranquillité et la paix y paraissent à-peu-près universellement rétablis. La facilité et la promptitude avec lesquelles on est parvenu à réprimer les essais de révolte du général Pélai et de Zaldano, prouvent du moins, que la nation est lasse de son état de carnage, et qu'elle commence à comprendre par les effets, combien redoutables les funestes doctrines d'un libéralisme outré. Il est bien à souhaiter que l'esprit de subordination puisse préserver l'Espagne de retomber dans la terrible tourmente qui l'a bouleversée, et qu'elle puisse aussi se rappeler longtemps la leçon qu'elle vient de recevoir. Mais malheureusement la marche, que prend la législature de l'état, nous paraît plus propre à ressusciter ou provoquer des ressentiments et des commotions, qu'à les apaiser ou à les étouffer. Car il n'y a pas de doute que le parti carliste est encore nombreux et puissant et que toute mesure qui tend à l'avilir et à

Le jeter dans le désespoir, peut devenir dangereuse. Nous avons vu pourtant que les membres de la nouvelle administration espagnole, afin d'ôter, au moins pour le présent, aux Carlistes tout espoir de revenir aux premières charges du royaume et s'assurer par là, à eux-mêmes, une espèce d'immovibilité dans leurs hautes dignités, ont fait décréter aux Cortès que la dynastie de Don Carlos était pour toujours exclue de la couronne d'Espagne, et qu'il ne devait pas même lui rester l'espoir de pouvoir y revenir par une alliance. Il est bien probable que cette loi d'exclusion ne sera que temporaire et qu'elle ne durera qu'autant de temps que le ministère actuel demeurera au pouvoir. On sait combien de ministères se sont déjà succédés en un an, et ces mesures de précautions, prises par celui de Narvaez, pour empêcher ses antagonistes de pouvoir le supplanter, prouvent combien il redoute leurs concurrents, et par conséquent combien il se croit peu affermi dans sa nouvelle position. Il est probable, néanmoins que ni les carlistes, ou légitimistes, ni les ministériels ou réformistes, ne voudraient remonter au pouvoir ou y demeurer au prix d'une révolution, et c'est pourquoi nous sommes tenté de croire que le règne de la guerre civile est passé pour l'Espagne. Mais nous avons peine à croire que la nouvelle constitution puisse se soutenir longtemps, parce que la royauté nous paraît bien plus conforme au goût et aux inclinations de la grande masse de la nation espagnole que les gouvernements représentatifs et constitutionnels.

Nous nous abstenons de parler ici de l'état actuel de la religion dans ce pays, parce que nos lecteurs pourront trouver à-peu-près tout ce qui regarde cette matière dans l'extrait que nous publions aujourd'hui, à l'article des nouvelles religieuses, sous le titre *Espagne*.

Nous avons reçu trop tard, pour en dire quelques mots dans notre dernière feuille, le 1er. numéro d'un nouveau journal, intitulé : *La Revue Canadienne*, que nous avions annoncé dernièrement ; mais, à en juger par ce 1er. numéro, le seul que nous ayons encore reçu, quoique le second doit être sorti samedi, ce journal nous a paru écrit avec style et talent.

Nous lisons, dans un journal correspondant d'Europe, le trait suivant dont nous croyons devoir transmettre à nos lecteurs comme l'abrégé et la substance. Ce fait, entre mille autres, prouve invinciblement tout le danger des mauvaises lectures.

Chevreuil, qui n'était qu'un simple artisan, était dévoré de cette lèpre de la vanité littéraire dont on a reconnu depuis quelques années la trace et les ravages dans plusieurs grands criminels. On a trouvé dans sa chambre les drames et romans les plus violents, les plus monstrueux, l'élite de la littérature furieuse. C'est par ces lectures que Chevreuil nourrissait sans doute les noires hallucinations de son cerveau, car ce jeune ouvrier de vingt-huit ans, chétif et pâle, a paru sur le banc sinistre de la cour d'assises de Paris, comme coupable d'un horrible assassinat, dont les détails ont jeté l'épouvante dans tous les cœurs, et glacé d'effroi ceux qui en ont entendu le triste et douloureux récit. L'assassin avait préparé à loisir un masque de poix sous lequel il a étouffé sa malheureuse victime. Mais d'un autre côté, il faisait des vers, et, par un contraste effrayant, des vers en style de roman que le plus innocent de nos compositeurs d'*album* n'aurait pu refuser de mettre en musique.

Chevreuil qui, ces jours derniers, est venu rendre compte à la justice humaine de son épouvantable forfait en attendant le jugement de Dieu, a été, comme il le méritait, impitoyablement condamné à la peine de mort.

Jusqu'à ce jour une reproduction partielle dans les *Mélanges* plus ou moins exacte et fort insuffisante, de l'aveu de l'*Univers* lui-même, de qui nous l'avions empruntée, avait seule fait connaître les conférences du R. P. Lacordaire aux personnes privées de l'avantage d'entendre cet illustre orateur. Aussi le R. P. vient-il de réunir et de livrer au public le texte complet de toutes les conférences qu'il a prononcées depuis huit ans dans la chaire de Notre-Dame. L'apparition du fidèle recueil de ces célèbres discours a déjà vivement excité en France l'intérêt et la curiosité de tout le monde (1).

En vain, pour faire perdre à ces discours la vogue dont ils jouissent encore après dix années, certains aristarques ont publié, contre les conféren-

ces prononcées par le jeune dominicain en 1835 et 1836, une courte brochure que nous avons sous les yeux, et dans laquelle ils lui font, entre autres reproches, celui de dire dans une de ses péroraisons : « Il faut bien pardonner quel que chose au jeune guerrier qui se précipite avant l'heure sur le champ de bataille. » *Les Romains autrefois disaient : Non !* ajoute froidement le sévère critique.

Le critique ne pèche-t-il point contre les règles du bon goût, et ne mérite-t-il pas d'être critiqué lui-même, lorsque, après avoir cité cette phrase du P. Lacordaire : « Je laisse à la fin de ma carrière évangélique, entre les mains de mon évêque, la chaire de Notre-Dame, » il ajoute lourdement : « pouvait-elle, par hasard, s'emporter sur le dos de Paris à Rome ? » Disons de ce célèbre orateur ce que Lefranc de Pompignan disait à-peu-près dans les mêmes termes d'un de ses contemporains :

Mais lui, poursuivant sa carrière,  
A versé des flots de lumière

sur ses critiques obscurs et inexorables.

L'orateur dominicain fait précéder le recueil de ses conférences d'une préface que les feuilles européennes qualifient du nom de spirituelle. Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs, en la soumettant à leur jugement et à leur appréciation :

« Le péché originel a fait à l'homme, dit-il, trois blessures guérissables dès ce monde par l'effet de la rédemption, savoir : la concupiscence, l'ignorance et l'erreur ; la concupiscence, qui le détache de Dieu en le portant avec frénésie vers tous les objets sensibles ; l'ignorance, qui l'en sépare par les ténèbres qu'elle amasse dans son esprit sur la nature et l'action divines ; l'erreur, qui l'attire et le retient par une fausse lumière loin du centre éclatant de la justice et de la vérité. Ces trois foyers de mal, qui nous sont transmis avec la vie pour être notre épreuve et la source de notre mérite, sont incessamment combattus, au nom de Jésus-Christ, par les sacrements et la parole dont l'Eglise catholique est l'active dépositaire. Au moyen des sacrements, elle purifie notre cœur en y appelant une effusion de l'éternelle sainteté qui est en Dieu ; elle dissipe les ombres qui assiégent notre intelligence, en y faisant pénétrer une lumière supérieure à celle de la nature ; elle assure notre faible logique contre les ruses d'une déduction trompeuse, en lui communiquant la droiture de l'humanité ; mais à cette action intérieure qu'elle exerce sur notre âme, Dieu a voulu qu'elle joignît l'action extérieure de la parole, parce que rien de ce qui regarde l'homme ne doit être purement spirituel, l'homme étant à la fois, partout et toujours, chair et esprit.

« Et de même que les sacrements sont destinés à produire un effet de pureté, de lumière et de rectitude, la parole de l'Eglise est préparée dans les conseils de Dieu pour sanctifier, éclairer et détromper l'homme. De là une triple prédication : la prédication de mœurs, qui combat la concupiscence ; la prédication d'enseignement, qui combat l'ignorance ; la prédication de controverse, qui combat l'erreur.

« Quand Jésus-Christ disait au peuple : *Bienheureux les pauvres d'esprit !* c'était la prédication de mœurs. Quand il disait au Pharisien venu dans la nuit pour le sonder : *Si l'on ne renait par l'eau et l'esprit, on ne peut entrer dans le royaume de ciel !* c'était la prédication d'enseignement. Quand il répondait aux Seducéens, désireux de l'embarasser sur la résurrection des morts : *N'avez-vous pas lu ce que Dieu a dit : Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ?* c'était la prédication de controverse.

« Ces trois prédications sont perpétuelles dans l'Eglise, parce qu'elle a toujours en sa présence des hommes faibles, des hommes ignorants, des hommes trompés. Mais, à la différence des passions qui demeurent constamment les mêmes, ou qui, du moins, ne subissent que d'apparentes modifications, l'ignorance et l'erreur varient presque à l'infini, revêtues tour à tour des habits de la barbarie, de la civilisation, de la décadence, et empruntant aux peuples, pour les endormir et les subjuguier, leur propre tempérament et leur génie natif.

« C'est l'ancien serpent de la perdition, qui change de couleur au soleil de chaque siècle. Aussi, tandis que la prédication de mœurs ne subit guère que des diversités de style, il faut que la prédication d'enseignement et de controverse, souple autant que l'ignorance, subtile autant que l'erreur, irrite leur puissante versatilité, et les pousse, avec des armes sans cesse renouvelées, dans les bras de l'immuable vérité.

« Les conférences que nous publions n'appartiennent précisément ni à l'enseignement dogmatique, ni à la controverse pure. Mélange de l'une et de l'autre, de la parole qui instruit et de la parole qui discute, destinées à un pays où l'ignorance religieuse et la culture de l'esprit vont d'un pas égal, et où l'erreur est plus hardie que savante et profonde, nous avons essayé d'y parler des choses divines dans une langue qui allât au cœur et à la situation de nos contemporains. Dieu nous avait préparé à cette tâche en permettant que nous végussions d'assez longues années dans l'oubli de son amour, emporté sur ces mêmes voies qu'il nous destinait à reprendre un jour dans un sens opposé. En sorte qu'il ne nous a fallu, pour parler comme nous l'avons fait, qu'un peu de mémoire et d'oreille, et que nous tenir, dans le lointain de nous-même, en unisson avec un siècle dont nous avions tout aimé.

(1) *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, (années 1835, 1836, 1843.) Un beau volume in-8. A vendre chez Sagnier et Bray, successeurs de Debécourt, rue des Saints-Pères, 61, à Paris. Prix : 7 francs.

De là, je le présume, les sympathies que l'on nous a produigées, et aussi les voix accusatrices qui nous ont poursuivi. Les uns nous ont traité comme un père aventuré dans les régions de la foi, les autres comme un frère perdu dans les ressouvenirs du monde.

« Nous avons tâché d'être doux envers les uns comme envers les autres, eavers le succès comme envers l'humiliation. Dieu, qui est le juge des cœurs, nous a soutenu.

« On a demandé quel était le but pratique de ces conférences. Quel est, a-t-on dit, le but de cette parole singulière, moitié religieuse, moitié philosophique, qui affirme et qui débat, et qui semble se jurer sur les confins de la terre et du ciel? Son but, son but unique, quoique souvent elle ait atteint par delà, c'est de préparer les âmes à la foi, parce que la foi est le principe de l'espérance, de la charité et du salut, et que ce principe, affaibli en France par soixante ans d'une littérature corruptrice, aspire à y renaitre; et ne demande que l'ébranlement d'une parole amie, d'une parole qui supplie plus qu'elle ne commande, qui épargne plus qu'elle ne frappe, qui entr'ouvre l'horizon plus qu'elle ne le déchire, qui traite enfin avec l'intelligence et lui ménage la lumière comme on ménage la vie à un être malade et tendrement aimé. Si ce but n'est pas pratique, qu'est-ce qui le sera sur la terre? Pour nous, qui avons connu la douleur et le charme de l'incrédulité, quand nous avons versé une seule goutte de foi dans une âme tourmentée de la magie de son absence, nous remercions et bénissons Dieu, et ne l'eussions-nous fait qu'une fois en notre vie, au prix et à la sueur de cent discours, nous remercierions et bénirions encore. D'autres, si ce n'est nous, d'autres viendront après; ils feront taïrir l'épi, ils le recueilleront sous leur faucille; le Seigneur l'a dit: *C'est un autre qui sème, c'est un autre qui moissonne.*

« L'Eglise n'a pas une seule sorte d'ouvriers, elle en a de toute trempe, formés par cet esprit qui souffle où il veut, qui donne sans mesure, mais avec distribution, qui fait les uns apôtres, les autres prophètes, ceux-ci évangélistes, ceux-là pasteurs et docteurs, afin d'employer toute sainteté au ministère qui édifie le corps du Christ. Enfants de cet esprit un et multiple, respectons sa présence en chacun de nous, et dès qu'une âme rend dans le siècle le son de l'éternité, dès qu'elle témoigne en faveur du Christ et de son Eglise, ne nous montrons pas plus rigoureux que celui qui a dit: *Quiconque n'est pas contre vous est pour vous.* Il ne s'agit pas de suivre les règles de la rhétorique, mais de faire connaître et aimer Dieu; ayons la foi de St. Paul, et parlons le grec aussi mal que lui.

« Appelé par le choix de deux évêques dans la première chaire de l'Eglise de France, j'y ai défendu la vérité comme j'ai pu avec un accent sincère du moins, et qui a touché des âmes. Je publie aujourd'hui les paroles que j'y disais. Elles arriveront au lecteur froides et décolorées; mais quand, au soir de l'automne, les feuilles tombent et gisent par terre, plus d'un regard et plus d'une main les cherchent encore, et, fussent-elles dédaignées de tous, le vent peut les emporter et en préparer une couche à quelque pauvre dont la Providence se souvient du haut du ciel.»

Les journaux d'Europe disent que ce volume des conférences et discours du R. P. Lacordaire doit trouver sa place dans toute bibliothèque tant soit peu considérable, et y figurer comme monument indispensable de style et d'éloquence modernes.

P. S. Nous voyons par la *Minerve* d'hier au soir que le bazar que nous avons annoncé en parlant du prochain départ de quatre Sœurs-Grises pour Bytown, aura lieu vendredi et samedi prochain, 17 et 18 du courant, à six heures du soir, dans la maison de M. David, grande rue St. Jacques.

Nous ne parlons pas des dernières séances de la Chambre, parce qu'elles se sont tenues en grande partie, à huis clos. D'ailleurs elles se sont bornées presque uniquement à former des comités pour les élections contestées, et il paraît que l'on ne s'y est occupé d'aucune autre affaire importante.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

### Mouvement de la population catholique de Québec pendant l'année 1844.

	Paroisse Notre-Dame,	S.-Roch;	Total.
Baptêmes	1034	735	1769
Sépultures	472	375	847
Augmentation	562	360	922

On voit que le nombre des naissances est plus que double de celui des sépultures.

Canadien.

— Nous recommandons à nos lecteurs le rapport du comité de l'Œuvre des bons Livres que nous donnons plus bas. Cette institution fait également honneur aux personnes zélées qui l'ont créée, et au grand nombre de celles qui la fréquentent. On sera sans doute étonné de la quantité de livres qui se trouvent continuellement en circulation, et principalement parmi la classe ouvrière de notre ville. En présence de pareils faits comment peut-on taxer les Canadiens d'indifférence en matière d'instruction. Encore quelques efforts, et avant peu, le Canada n'aura rien à envier à l'Europe et même à ses voisins sous le rapport de l'éducation.

Minerve.

*Rapport fait au comité de l'Œuvre des Bons livres, dans sa séance du sept janvier, par le secrétaire du comité.*

Monsieur le supérieur du séminaire, ayant annoncé en chaire, dans le courant de juillet dernier, le projet d'établir, à Montréal, une œuvre des bons livres, convoqua consécutivement deux assemblées qui formèrent le premier noyau d'une association pour le soutien de cette bonne œuvre.

Vers le même temps, les deux congrégations, d'hommes et de demoiselles établies dans cette ville, offrirent pour composer la nouvelle bibliothèque, l'une six cents, l'autre sept cents volumes, qu'elles possédaient; Messieurs de St. Sulpice en ajoutèrent environ huit cents qu'ils tirèrent de leurs bibliothèques particulières; ces trois sources avaient, à la fin d'août, procuré à l'œuvre des bons livres, près de deux mille deux cents volumes, avant le dix-sept septembre, jour où pour la première fois, la bibliothèque a été ouverte au public, quelques générosités particulières, et surtout de nouveaux dons sortis du séminaire, portèrent ce nombre à deux mille quatre cents volumes.

D'autres nouveaux dons sont encore venus depuis cette époque accroître nos richesses, mais pour donner à notre œuvre un développement qui put véritablement la rendre utile, il a fallu avoir recours à d'autres moyens: une somme de soixante dix louis a été consacrée à acheter des livres; avec ce secours nous avons pu joindre aux livres d'agrément dont nous avons un assez grand nombre, d'autres livres, moins recherchés peut-être de la masse de nos lecteurs, mais cependant nécessaires pour ceux qui désirent acquérir une instruction véritable, et dont la présence dans notre bibliothèque pouvait par conséquent être considérée comme indispensable; nous nous sommes donc procuré un choix de livres historiques, sinon complet, du moins bien suffisant pour que cette portion de notre bibliothèque, presque nulle, lorsque nous sommes entrés en exercice, fut au moins aussi bien fournie que celle des livres d'amusement qui avait été la partie la plus considérable de notre premier fond; ces acquisitions successives ont augmenté d'un tiers notre bibliothèque, en sorte que nous comptons maintenant près de trois mille deux cents volumes.

Nous avons vu, en même temps, s'accroître le nombre de nos lecteurs: après un mois d'exercice, au dix-sept octobre dernier, nous avions deux cent vingt-quatre volumes en circulation: pendant ce mois, nos lecteurs en avaient lus cinq cents; du dix-sept octobre au dix-sept novembre, époque où trois cent vingt-quatre volumes étaient en circulation, il en ont lus sept cent quarante-neuf; cette progression ascendante a été plus sensible encore du dix-sept novembre au dix-sept décembre, car pendant ce mois, onze cent quarante-quatre volumes sont sortis de la bibliothèque; et au dix-sept décembre, quatre cent trente-quatre se trouvaient entre les mains des lecteurs; ajoutons que depuis le dix-sept décembre, jusqu'à la fin de l'année, c'est à dire pendant treize jours, nous avons prêté six cent trois volumes et qu'au premier janvier il y en avait quatre cent cinquante-neuf en circulation.

Ce chiffre de quatre cent cinquante-neuf devrait, ce semble, être considéré comme fixant le nombre des personnes qui prennent des livres à la bibliothèque, puisque les réglemens prescrivent de ne prêter qu'un seul volume à la fois, mais comme nous dérogeons à cette règle toutes les fois que nos lecteurs prennent des in-32, à cause de l'exiguïté de ces petits volumes, ce calcul ne serait pas exact; aussi n'avons-nous réellement que quatre cent trente-cinq comptes ouverts; mais on se tromperait si on bornait à ces quatre cent trente-cinq personnes auxquelles nous fournissons des livres, celles qui profitent des avantages que leur offre notre œuvre: il faut observer que dans la plupart des familles, on se réunit, pendant les longues soirées d'hiver pour faire la lecture en commun, nous en avons acquies la certitude par un grand nombre de renseignements que nous avons recueillis et nous croyons demeurer au dessous de la vérité, en prenant le nombre 4 pour moyenne entre ceux qui prennent les livres et ceux qui en font ou entendent la lecture; le nombre de ces derniers serait par conséquent d'environ, dix-huit cents.

L'œuvre commence donc à atteindre le but qu'elle se proposait, celui de faciliter à tous, et de rendre populaire la lecture des bons livres; toutefois, en prêtant indistinctement à tous, les livres gratuitement, afin qu'aucun entrave ne fut mise à l'exécution du plan qu'on avait formé, il fallait cependant trouver un moyen d'assurer la rentrée des livres; c'est à cette fin qu'on a exigé de ceux qui ne sont pas associés à l'œuvre, un gage de la valeur du livre prêté, ou une recommandation: trente-une personnes, seulement, ont usé du premier moyen, mais le second a été largement mis en usage.

Le nombre des associés à l'œuvre est de deux cent quarante-six: ce nombre s'augmente chaque jour et tout annonce qu'il est encore bien éloigné du chiffre auquel il doit s'élever; mais il est bien au-dessous de celui des lecteurs; encore parmi ces associés, en est-il beaucoup, qui, heureux de contribuer à une œuvre si intéressante, se bornent à faciliter aux autres la lecture de nos livres, sans en faire usage pour eux-mêmes.

Nous avons encaissé, dans le cours de l'année dernière, cent douze louis, dix chelins, onze deniers; c'est le produit des annuels des associés et des souscriptions que plusieurs d'entr'eux ont bien voulu y ajouter, avec une grande générosité: nous avons dépensé quatre-vingt-tin, louis quinze chelins dix deniers; nos dépenses sont de deux sortes: 1o celles qu'ont occasionnées le mobilier et les agencements de la bibliothèque, se sont élevées à trente un louis quatre chelins deux deniers; 2o nous avons payé cinquante louis onze chelins huit deniers, à compte de nos achats de livres; il restait en caisse trente louis quinze chelins dix deniers, sur lesquels nous

avons payé, depuis le commencement de l'année, vingt-un louis, que nous devons encore pour livres achetés, et de plus, au printemps prochain, nous aurons à payer une somme bien plus considérable, pour ceux que nous attendons.

Il nous est impossible de constater tous les résultats avantageux qui déjà sont dus à l'heureuse influence de cette œuvre naissante, cependant, pour ajouter à cette statistique un rapport moral sur son utilité, nous vous disons que journellement des pères et des mères de famille ou des chefs d'atelier se félicitent, en venant échanger leurs livres, du bien que ces lectures opèrent parmi leurs enfants et leurs ouvriers; nous ajoutons encore, que plusieurs fois nous avons eu le bonheur d'entendre attribuer à la lecture des livres de notre bibliothèque, le retour au bien de personnes qui depuis longtemps négligeaient la pratique de leurs devoirs; voilà, sans doute, la plus douce récompense qu'on puisse offrir aux associés à cette œuvre, pour le zèle avec lequel ils ont secondé sa formation.

## ROME.

—Le *Diario di Roma*, du 9 novembre, annonce que, le mardi précédent, un service solennel a été célébré, à la chapelle Sixtine du Vatican, en mémoire de tous les papes décédés. Le cardinal Patrizi a officié en présence du Souverain-Pontife, du sacré-collège et de la prélature.

Une pareille solennité a eu lieu le lendemain, en mémoire de tous les cardinaux défunts. C'est le cardinal Lambruschini, évêque de Sabine, qui a célébré la messe.

—Le *Diario di Roma*, du 12 novembre, annonce que, par décision du 4<sup>e</sup> Souverain-Pontife a conféré au cardinal Vincent Machi le protectorat de la ville de Bagnorea.

Par d'autres décisions en date du 11, le Saint-Père a daigné admettre les cardinaux Castracane, G. Ferretti et Charles Acton parmi les membres de la congrégation consistoriale.

—Le cardinal Grimaldi est toujours dans un état de maladie qui ne laisse malheureusement aucune espérance. Le prince Henri de Prusse a éprouvé une inflammation d'entrailles qui a fait craindre pour ses jours. S. A. R. est aujourd'hui en voie de convalescence.

## ANGLETERRE.

—Deux jeunes Anglais ont été reçus membres de l'église catholique, le 10 novembre, au château de Rougemont, sur les bords de la Loire. Cette touchante cérémonie, qui avait lieu la veille de la fête de saint Martin, de Tours, s'est faite avec une grande solennité. Le révérend John Bonnic, de Prio-Park, a reçu l'abjuration des nouveaux enfants de l'Eglise; il était assisté de l'abbé Bodin, curé de la paroisse de St-Symphorien, chanoine de la cathédrale de Tours, et de M. l'abbé-Poule, professeur au petit séminaire de la même ville.

## ESPAGNE.

C'est le 31 que M. Golfanguer, vicaire capitulaire de Tolède, dont l'autorité était soupçonnée d'illégitimité, a donné sa démission. Le chapitre métropolitain s'est réuni le 5 novembre afin de procéder à l'organisation d'un gouvernement nouveau pour le diocèse. Les vicaires de Tolède et de Madrid sont MM. Mayordomo, docteur du chapitre, et Cortina. Le premier était gouverneur du diocèse avant M. Golfanguer; il donna sa démission, et cet acte fut la cause occasionnelle de tous les maux qui ont affligé l'église de Tolède. C'est, d'ailleurs, un ecclésiastique d'une réputation sans tache, très-versé dans les affaires capitulaires. M. Cortina, qui fut particulièrement honoré de la confiance du cardinal Inguanzo, dernier archevêque, a été exilé sept ans pour avoir reçu des bulles de Rome sans l'approbation du gouvernement. Du reste, le chapitre de Tolède a résolu de gouverner *en corps*, suivant une ancienne coutume. Le doyen, président naturel du chapitre, a publié, à la suite de ces changements, une circulaire qui a complètement satisfait les vrais catholiques.

—Entre les importants débats relatifs à l'organisation du Sénat le congrès des députés espagnols présente à notre attention plusieurs délibérations dignes d'être mentionnées. Nous avons déjà dit que les intérêts religieux de la Péninsule trouvaient dans les deux chambres actuelles une multitude de défenseurs. La discussion du projet de réforme dans le Congrès a donné lieu à de nouvelles explications de la part du gouvernement sur la marche qu'il compte suivre dans la délicate affaire de la dotation du culte et du clergé. Un article du projet de réforme porte: "L'Etat s'oblige à soutenir le culte et ses ministres." Divers amendements rédigés par plusieurs députés tendaient à faire ajouter que l'Etat s'engageait en outre à soutenir le culte et ses ministres d'une manière noble, et avec une certaine indépendance. La perspective d'un clergé salarié chaque année par le budget n'est heureusement point du goût de la législature espagnole. Le Gouvernement, par l'organe de M. Mon, ministre des finances, s'est empressé de donner satisfaction à la sollicitude des représentants de la nation. Dans la séance du 18, ce ministre a dit: "Le gouvernement est rempli des mêmes sentiments religieux qui animent la nation espagnole; il veut rendre effective l'obligation qui incombe à l'Etat de soutenir d'une manière noble et permanente le clergé et ses ministres; s'il combat l'addition de ces mots au texte de la constitution, ce n'est point qu'il professe d'autres idées que celles des députés auxquels je réponds, c'est qu'il ne juge point leur proposition opportune. Un jour viendra, et viendra bientôt, où il s'agira de mettre ces principes en pratique; nous verrons alors qui, du Gouvernement ou des honorables députés, va plus loin; qui prend soin de fixer la subsistance du clergé d'une manière plus sûre et plus stable. Mais en attendant ce jour, le Gouvernement s'oppose à l'adop-

tion des amendements présentés; il croit que l'article de la constitution, tel qu'il a été rédigé, satisfait pleinement aux vœux du pays."

Ces paroles laissent entendre qu'on verra prochainement paraître un projet de loi en vertu duquel le clergé d'Espagne serait doté d'un patrimoine différent, à la vérité, de l'ancien système de propriété ecclésiastique, mais garantissant convenablement l'indépendance et la dignité du ministère sacré. Selon toute apparence, les fonds de terre ecclésiastiques sauvés de la vente générale par le décret du mois d'août dernier, serviraient de base à la dotation nouvelle. Nous ignorons encore quelles sont les combinaisons préparées à cet égard par le cabinet espagnol, mais nous avons la conviction que le suprême pouvoir spirituel entre désormais en tiers dans les conseils du gouvernement de Madrid, lorsqu'il s'agit de l'Eglise espagnole, et cette conviction suffit pour rassurer tous les catholiques.

## PRUSSE.

—On nous apprend de Cologne que M. Eienbord, ministre de l'instruction publique en Prusse, vient de se déclarer disposé à autoriser que sa chaire d'histoire ecclésiastique, depuis si longtemps vacante à la faculté catholique-théologique de Bonn, soit pourvue de nouveau. Jusqu'ici il avait décliné toutes les propositions que lui avait faites à ce sujet Mgr. l'archevêque-coadjuteur de Cologne, malgré le soin qu'avait pris l'illustre prélat de ne lui présenter que des candidats qui ne pouvaient faire ombrage au Gouvernement. L'évangélisme officiel de Prusse craint plus que toute chose un enseignement véridique et régulier de l'histoire ecclésiastique qui retrace la naissance et la condamnation des sectes nées dans le cours des siècles. Le mécontentement très sérieux que produisait parmi les catholiques ecclésiastiques et séculiers cette suspension indéfinie d'un enseignement de si haute importance pour la cléricature, a fini par triompher de la répugnance d'un ministre qui veut, à tout prix, se donner les apparences d'une parfaite impartialité entre les deux confessions.

## SUISSE.

—On remarque une coïncidence on ne peut plus remarquable entre l'abolition et la réintégration de l'évêché de Saint-Gall.

Le 23 octobre 1833, à six heures du soir, feu Mgr. Charles-Rodolphe, dernier évêque de Coire et de Saint-Gall, avait terminé sa vertueuse carrière, et cette triste nouvelle avait rempli d'angoisses tous les cœurs catholiques, car l'on connaissait les projets schismatiques des autorités cantonales. Trois jours après ce décès, le grand conseil décréta, en effet, la suppression, d'office, du canton à la juridiction du siège épiscopal de Coire. Le Saint-Siège se vit obligé de pourvoir à l'administration spirituelle de Saint-Gall en lui proposant un vicaire apostolique, et cette situation incertaine et provisoire fut maintenue jusqu'à ce jour.

Le 23 octobre 1844, à six heures du soir, le grand conseil de Saint-Gall accepte les bases de l'érection d'un siège épiscopal propre à son canton; de sorte que le mal fait, il y a, jour pour jour, heure pour heure, onze années, se trouve réparé d'une manière plus avantageuse à l'Eglise. Tout ce que l'opposition radicale put réunir de forces a été employé pour empêcher ce résultat réparateur; mais, combattu par les armes de la raison, de la justice et de la vérité, il est tombé dans une honteuse minorité, et réduit au silence. Ainsi cette célèbre abbaye de Saint-Gall, la seule qui, en 1815, ne put être rétablie, renaît aujourd'hui sous le titre épiscopal.

## AUTRICHE.

—Mgr. le cardinal archevêque-prince de Salzbourg (Autriche) vient de réunir, dans la petite ville tyrolienne de Ratenburg, trente-deux ecclésiastiques de son diocèse, pour s'y livrer aux exercices d'une retraite. Deux jésuites, du collège d'Innsbruck, ont prêché cette retraite que l'illustre prélat a ouverte et close en personne, et qu'il a suivie. L'Allemagne catholique salue avec une vive joie cette résurrection d'un pieux usage, tombé en désuétude, et même en oubli, depuis que la monarchie autrichienne et la presque totalité des états catholiques d'Allemagne avaient subi l'influence des doctrines jansénites et du système jéséphin.

## TURQUIE.

—Le P. Valerga, blessé dangereusement dans la sédition excitée contre les catholiques de Mossoul, est guéri; mais il lui reste encore dans le bras une grande faiblesse. Le pacha de Mossoul, après la réception d'un nouveau firman expédié par l'ambassade de Constantinople, est venu, escorté de son état-major, rendre visite à M. Batta, consul de France. Les missionnaires catholiques assistaient à cette visite. Les excuses convenables ont été faites, et les réparations promises. Mais, chez les Turcs, entre une parole donnée et son exécution, il s'écoule parfois un espace de temps tel qu'on est tenté de douter de la bonne volonté de ceux qui on promis. La bonne volonté des Turcs, dans cette occasion, semble endormie; elle paraît compter sur l'insistance du génie actif et pratique des Français pour s'éveiller enfin et passer à la réalité de l'acte.

## OCÉANIE.

—Des lettres récentes de l'Océanie annoncent que Mgr. Douarre, parti de Toulon le 4 mai 1843, est arrivé le 29 décembre dans la Nouvelle-Calédonie, après avoir visité les divers archipels évangélisés par les pères Maristes, et sacré à Wallis le 3 décembre, M. Bataillon, évêque d'Enos et vicaire apostolique de l'Océanie centrale.

## ORIENT.

—On écrit du Mont Liban: "Halil-Pacha, grand-amiral de la flotte turque, est toujours dans les eaux

de la Syrie. Il est venu dans la Montagne pour appuyer la triste mesure d'établir deux *quaimaquams*, ou gouverneurs, l'un maronite et l'autre drusse. Les chrétiens, vivant au milieu des Drusses, et beaucoup plus nombreux, ne peuvent accepter ce nouveau remède palliatif, instruits qu'ils sont par l'expérience de quatre années. Les menaces ou les promesses engageantes se font aucune impression sur leur esprit. A la fin, Hali-Pacha a proposé aux chrétiens de quitter leur pays et de venir habiter la partie catholique de la Montagne. Mais comment serait-il possible à tous ces malheureux d'émigrer, laissant des maisons et des champs que personne ne pourrait payer à leur valeur ? D'ailleurs, trouveraient-ils des moyens d'existence parmi une population déjà trop nombreuse en regard aux terrains cultivables, et que les malheurs de la guerre ont ruinée ? Il serait cependant si facile de mettre un terme au mal public et de rendre à la Montagne sa paix et sa tranquillité ! Il suffirait pour cela de la reconstituer, comme elle était avant 1840, sous l'autorité de l'un de ses princes chrétiens. Mais l'Angleterre, plutôt que de revenir sur des arrangements sortis du cerveau du colonel Rose, son consul-général, paraît décidée à nous sacrifier aux antipathies protestantes de cet homme. C'est lui qui la pousse à persister dans ce système conçu sur le fol espoir de substituer la doctrine des prédicants méthodistes à la religion de nos pères."

## ÉTATS-UNIS.

—Six missionnaires, frères dominicains, sont partis la semaine dernière du Havre pour les États-Unis ; deux autres prêtres en sont partis le 22, pour la Martinique. Cinq missionnaires allemands, réden prioristes, trois frères servans du même ordre, et dix-sept religieuses allemandes sont en partance pour le États-Unis, où ces pieuses filles vont établir un hospice.

## NOUVELLES POLITIQUES.

## ANGLETERRE.

—Il vient de paraître à Londres un ouvrage où l'on trouve un curieux parallèle entre les chiffres du personnel administratif des deux pays. En Angleterre, le nombre des fonctionnaires salariés par l'état ne va pas au delà de 23,600. c'est-à-dire quinze fois moins qu'en France. L'Angleterre, en outre, a 900,000 électeurs, et, malgré ce nombre, on se plaint de l'influence des fonctionnaires ministériels sur les élections.

« Quelle sera donc, dit l'auteur, l'influence du ministère en France, où il y a 200,000 électeurs seulement et 812,000 personnes dont l'existence est dans les mains des préfets et des ministres, sans compter 104,400 pensionnaires de l'état, et 13,600 personnes qui reçoivent de l'état des sommes plus ou moins considérables à titre de secours ? Le gouvernement constitutionnel en France n'est donc qu'une fiction. »

—Il est mort, le 15 novembre, en Angleterre un fermier nommé John Wyde âgé de 68 ans, et qui avait 6 pieds 4 pouces. Il a été accompagné à sa dernière demeure, disent les journaux de Londres, par 9 fils et 2 filles. L'aîné des fils, qui est le moins grand, compte 6 pieds 2 pouces  $\frac{1}{2}$ , et plusieurs des plus jeunes comptent 6 pieds 6 pouces. Les deux filles sont beaucoup plus grandes que les filles ordinaires. Terme moyen de la taille dans cette gigantesque famille, six pieds quatre pouces.

## IRLANDE.

Dublin, 17 novembre.—La Collecte de la dette nationale à O'Connell a eu lieu aujourd'hui dans les diverses chapelles de Dublin, et son résultat prouve jusqu'à l'évidence à quel point les citoyens de Dublin savent reconnaître les services et les sacrifices d'O'Connell. La souscription de Dublin dépassera sans doute 3,500 l. st.

—Le 20 novembre a eu lieu, à Limerick, la grande démonstration annoncée depuis longtemps pour célébrer la mise en liberté de M. O'Connell et de ses co-détenus. Elle s'est composée d'une procession publique et d'un banquet. Les métiers, rassemblés sous les ordres de M. Steele, leur président, se sont formés en cortège dans la rue d'Attkinard dès onze heures du matin, et se sont mis en marche à midi pour se porter au devant de M. O'Connell ; chaque métier était précédé d'une musique militaire en uniforme, et de sa bannière en soie magnifiquement travaillée. La marche s'ouvrait par dix sociétés de tempérance appartenant toutes à la ville de Limerick et accompagnées de leurs musiques respectives. Les membres de ces sociétés portaient tous des ceintures et des roses en soie bleu, et s'avancèrent sur trois de front, tenant à la main de longues baguettes blanches surmontées de feuilles de laurier. Les métiers dont nous parlons tout à l'heure venaient ensuite dans le même ordre au nombre de 32 bannières des pêcheurs (*fishermen*) en tête ; un concours innombrable de payans fermait la marche.

M. O'Connell, parti de Darrynane-Abbey lundi matin, avait couché le même jour à Tally. Mardi il s'était rendu à Newcastle (dans le comté de Limerick), où il avait été reçu par une multitude immense de paysans accourus de toutes les campagnes voisines, et les avait harangués du haut d'un balcon.

Dans la matinée de mercredi il avait continué sa route vers Limerick, escorté d'un cortège sans cesse grossissant. M. O'Connell était assis sur le siège de sa voiture, et, à en juger par son apparence de santé, l'air de ces montagnes natales doit l'avoir entièrement remis des ennuis de sa captivité.

La procession, partie de Limerick, est allée au-devant de lui jusqu'à la barrière de Ballinacorra, à près d'une lieue de la ville. A l'approche de la

voiture du libérateur, des cris d'enthousiasme, partis de plus de 100,000 bouches, ont proclamé sa bienvenue. M. O'Connell s'étant joint à la procession, est entré avec elle, dans la ville, dont il a traversé les principales rues ; puis, descendant à l'hôtel de Cruice, il n'a pas tardé à paraître à l'une des fenêtres, d'où il a adressé à la multitude assemblée une de ces harangues chèreuses qui ne manquent jamais de l'exalter jusqu'au délire, et qu'il a terminée, comme de coutume, par l'honneur pour le rappel. Le soir, un banquet a réuni dans la salle du théâtre environ 750 personnes, sous la présidence de M. William Smith O'Brien, membre du parlement. M. O'Connell était assis à sa droite. Après la santé de la Reine et les autres toasts que l'on nomme loyaux (*loyal toasts*), le président a proposé de réunir en un seul toast la santé du libérateur et le rappel. M. O'Connell se lève au milieu des applaudissemens et dit :

« Messieurs, c'est aujourd'hui une grande et belle commémoration plus flatteuse encore par la perspective de l'avenir que par les souvenirs du passé. Vous l'avouerez-je ? je suis de ceux qui aiment mieux penser à ce qu'ils ont à faire qu'à ce qu'ils ont fait ; et je vous le dirai franchement, je ne présente à vous, non comme le géant rafraîchi par des sabbats d'un vin généreux (on rit), mais comme l'égoutteur qui a puisé de nouvelles forces dans les brises de la mer et la clameur avec des lièvres dans les montagnes. Aussi devez-vous voir à mes traits que je n'ai pas du tout la figure qu'il faudrait pour le rôle de l'apothicaire d'un Ronéo et Juliette (on rit) ; mais ce qui me donne plus d'énergie morale encore, c'est la flatteuse perspective que l'Irlande sera rendue aux Irlandais s'ils s'en montrent dignes.

« J'ai dit bien des fois et je le répète encore, qu'il n'est pas, soit en Ecosse, soit en Amérique, un pays plus richement doté que l'Irlande des avantages qui peuvent contribuer à rendre un peuple heureux et libre. Un soleil brûlant ne dessèche pas notre sol. Un hiver trop rude ne le frappe pas de stérilité, et le peuple qui habite ce pays favorisé du ciel, est un peuple brave, moral et vertueux. (Applaudissemens). John-Bull, notre sœur (le nom n'y fait rien), c'est notre sœur, pose cette question : Quel droit avez-vous de vous gouverner vous-même ? — Bonne sœur, faites attention que notre charte ne vient pas de vous. — John, la charte vient de notre nature, et conservez que nous serions des misérables si nous négigeons le don qui nous a été fait par le Créateur. Quel droit nous avons d'être libres ! Mais John-Bull ne voit donc pas groupés autour de moi les noms les plus illustres, les hommes les plus opulents, protestants et catholiques, prélats de l'ancienne Eglise, et au milieu d'eux, le descendant de Brian Borombe ! Pourquoi tous ces hommes se trouvent-ils comme par enchantement réunis en ce jour ? L'Irlande se charge de la réponse à faire à sa sœur, John-Bull, et moi, John-Bull, je vous dis qu'ils sont ici parce qu'ils ne veulent pas de vous pour leur maîtresse souveraine. (Applaudissemens.)

« Bien souvent j'ai réfléchi sur l'entêtement avec lequel l'Angleterre se refuse à voir la lumière, et j'ai trouvé qu'il fallait que ce pays fût entouré d'une muraille de diamant qui ne laisserait rien pénétrer. Talleyrand a dit que la parole avait été donnée à l'homme pour cacher sa pensée. Ce mot est vrai surtout dans la langue anglaise, faite pour tenir le peuple dans l'ignorance. Voilà pourquoi John-Bull notre sœur fait la sourde-oreille à nos plaintes ; mais je veux enfin lui faire rendre raison. On appelle le gouvernement actuel centralisation ; le mot est amusant. Si, par exemple, on avait choisi Chester pour en faire le siège du gouvernement, je comprendrais, jusqu'à un certain point, ce mot de centralisation, et je ne le comprendrais pas quand il est appliqué à l'un des coins les plus reculés du royaume. Etrange centralisation ! La centralisation absorbe l'argent de l'Irlande, elle ne laisse pas au peuple irlandais un seul shilling dans sa poche.

« La centralisation, qui nous a profités des Anglais et des Ecossais, qui ont toutes les belles places, à l'exception de certains renégats irlandais suivant à la piste votre ami Spring Rice, que je ne garderai bien d'appeler grand homme. (On rit.)

« Si je vous dis, mes amis, des choses que vous savez aussi bien que moi, c'est parce que je sais parfaitement que ma position aura du retentissement au dehors. Ceci me rappelle un avocat qui plaçait devant la cour. Le président lui dit : « Je ne suis pas sourd, vous pouvez vous éviter la peine de crier si fort. » Tant mieux pour vous, répond l'avocat, ce n'est pas à vous que je m'adresse, je parle à mes clients, qui sont hors de la salle d'audience, et j'ai vu eux qu'ils m'entendent tous. (Hilarité générale.) Ce n'est pas à vous que je parle, mais à John-Bull. C'est surtout à cause de la centralisation et de ses déplorables effets que j'insiste plus que jamais pour le rappel. L'Angleterre compte 548 membres dans le parlement, l'Irlande 105, et sur ce nombre 2 appartiennent à Trinity-College, et rien n'est moins irlandais. Lord Castlereagh reconnaissait que les Irlandais devaient avoir 179 membres au parlement. L'Ecosse, avec 2 millions d'habitants, a 8 membres supplémentaires, et l'Irlande, avec 8 millions d'habitants, n'en a obtenu que 5. Cork, le comté irlandais que je représente, compte plus de 700,000 âmes, il n'a que 2 représentants. Les Galles, avec une population de 800,000 âmes, comptent 28 représentants.

« Le Lancashire du Sud, qui n'a que 28,000 habitants, a quatre représentants, précisément le même nombre que Galway et Mayo, qui comptent une population de 900,000 habitants. John-Bull comprend parfaitement la langue des chiffres. Voilà pourquoi j'entre dans ce détail. John-Bull trouve-t-il par hasard de telles propositions équitables ? Est-ce par hasard, bonne sœur, ce que vous appelez rendre justice à l'Irlande ? Le seul remède à cette injustice c'est le rappel, et nous sommes décidés à l'avoir. (Applau-

issements.) Je répéterai mes assertions dans l'association ; et par voie de circulaires et de communications officielles nous ferons connaître ces faits en Angleterre.

« M. O'Connell revient sur les meetings-monstres qui ont eu lieu, et qui ont dû prouver à l'Angleterre que les Irlandais étaient en état de se gouverner eux-mêmes. Il rappelle les mesures prises par l'autorité lors de la réunion projetée de Clontarf : des meurtrières avaient été ouvertes dans les murs des casernes. Honte sur le duc de Wellington ! L'armée anglaise n'avait pas besoin de recourir à de tels moyens pour sa défense. (Écoutez !) Peut-on envoyer le Rhadamante avec deux ou trois régiments à Waterford pour répéter une émeute ; et les soldats stupéfaits trouvaient une population qui sortait toute édiflée et toute recueillie de la grand'messe. Étrange émeute !

*Rhadamanthus habet durissima regna, — casti. ut de'is, cogitque fateri* (on rit.) Est venu ensuite la prison : nous en sommes sortis comme nous y sommes entrés. Certains personnages de rang et de talent m'avaient promis de faire pour nous une démonstration, et volontiers je leur cétais le pas auquel leur position sociale leur donnait des titres. Ils n'en ont rien fait. Pauvres oiseaux sans plumes, ils n'ont pas su prendre leur vol : et maintenant, je ne puis plus avoir confiance en leur promesse. Aussi, revenue de cette illusion, je n'ai plus qu'un désir, rétablir l'indépendance nationale et ne travailler à rien autre chose qu'à un rétablissement du parlement irlandais dans Collège-Green. (Bruyants applaudissements.)

« Je vous ai longtemps retenus (crie de non ! non ! continuez ; ) il est inutile de dire non ! non ! la pendule est là ! Je n'ai plus que quelques mots à vous dire : D'après le cours de la nature, ma vie ne peut plus être longue la foule déjà jannée ne tardera pas à tomber. (Cris de non ! non !) Oui, mes jours sont comptés, je le sens ; mais quel qu'en soit le terme, d'ici au moment où la tombe me réclamera, je ne laisserai passer ni une semaine, ni un jour, ni une heure sans m'occuper du soin d'assurer le bien-être et l'indépendance de l'Irlande. (Acclamations.) Peu m'importe les mécomptes et les trahisons que je rencontrerai sur mon passage, je poursuivrai mon œuvre. (Applaudissements prolongés.) Voulez-vous y travailler avec moi ? (Cris de oui, oui.) Oui, je le sais bien ; le peuple fidèle, religieux et moral d'Irlande est avec moi ! Et lors même que nous ne réussirons pas, ne serait-il pas doux et glorieux d'avoir lutté pour la patrie ? Sent-il le frisson de bonheur et d'orgueil qui court dans nos veines, le froid égoïste qui s'éloigne de la cause de son pays en calculant de quel côté se trouve le profit ? S'il existe un misérable de cette espèce, qu'il vienne sentir les pulsations de ce cœur qui ne bat que pour la vieille Irlande, et qu'il juge de la chaleur que l'inspiration patriotique peut seule communiquer au sang ! (Acclamations.)

« L'indépendance de l'Irlande, voilà mon devoir et mon bonheur ! A la vie de cette terre si fertile, la plus belle de toute l'Europe, de cet Etat plus peuplé que seize autres Etats et plus puissant presque tous, parce qu'une formidable énergie s'y concentre dans un petit espace, je me dis qu'il est impossible que des jours de prospérité ne soient point réservés à un pareil pays. Oui ! ces jours approchent ! l'étoile du matin de l'indépendance a déjà brillé. Bientôt luira à l'horizon le soleil de la liberté qui fécondera de sa lumière et de sa chaleur le sein de notre Irlande. »

L'orateur se rassied au milieu d'acclamations qui se prolongent pendant plusieurs minutes.

Il se lève bien ô de nouveau pour proposer la santé du président, se descendant de Brian Borombe.

Le président, à son tour, propose la santé « des martyrs », et l'assemblée se sépare.

## ESPAGNE.

— On sait que D. Carlos et sa famille ont été exclus par une loi de la succession à la couronne d'Espagne. La commission chargée d'examiner le projet de réforme dans le Congrès, a inséré, à l'article concernant le mariage du Roi, une exclusion formelle contre les personnes frappées par cette loi. Le mariage de la jeune reine avec le prince des Asturies ne pourrait désormais avoir lieu qu'après le retrait de la loi qui bannit la famille de D. Carlos.

— Tous les journaux répètent une correspondance du *Mémorial bordelais* ainsi conçue :

« On nous écrit de Madrid, le 10 novembre :

« Le mariage de la jeune Is. belle II avec le comte de Trapani, frère du roi de Naples, né le 13 août 1827, doit être célébré dans le mois de mai prochain à Valence, où les époux se réuniront. Le pape a déjà accordé les dispenses nécessaires.

« On croit que cette alliance, après la réforme monarchique de la Constitution et le Concordat apostolique avec la cour de Rome, entraînera la reconnaissance, de la part de l'Autriche et du Pape, de la dynastie de la fille de Ferdinand VII.

« Dans le cas où le comte de Trapani prendrait le titre de roi, d'après les conventions passées entre la cour de Madrid et celle des Deux-Ciçiles, et qui précéderait les fiançailles, on assure qu'il prendrait le nom de Louis II, et non celui de François-de-Paule.

Le comte de Trapani est élevé à Rome, dans un couvent de Jésuites ; il est venu en Espagne, à la fin de 1829, avec sa sœur la reine Christine, et à Paris en 1830. Il avait alors trois ans à peine. »

Il est à remarquer que le *Moniteur parisien*, feuille dirigée par les inspirations du Ministère, a reproduit hier les passages les plus importants de cette correspondance.

## CE QU'UNE MERE PEUT SOUFFRIR.

SUITE.

Vers dix heures, la femme et l'enfant éprouvèrent tous deux comme une sensation secrète. L'un se leva de la pierre, l'autre sortit de la cheminée, et tous deux s'écrièrent ensemble : — Ah ! Jeanneken, voilà ton père ! — Ah ! mère, voilà mon père !

Ils avaient entendu le bruit d'une voiture et voulaient courir à la rencontre de celui qu'ils attendaient ; mais un homme pénétra dans la chambre avant qu'ils eussent atteint la porte.

Pendant que le père secouait encore la neige de ses épaules, Jeanneken avait saisi sa main et le tirait par le bras, comme pour l'introduire plus avant dans la chambre. L'ouvrier avait donné l'autre main à sa femme, et la regardait avec une profonde douleur. Il soupira enfin :

— Femme, nous sommes bien malheureux ! Voilà que je stationne depuis ce matin au chemin de fer avec mon bac-à-moules, et je n'ai rien gagné ! Qu'allons-nous faire ? Tiens, Trees, tu me croiras ou non, mais je voudrais bien être mort.

Sa douleur était d'autant plus cuisante qu'il ne trouvait pas d'expression pour la rendre. Sa tête s'était affaissée sur son épaule, ses yeux se fixaient opiniâtrément sur la terre, et l'on voyait, au mouvement de ses poings, on entendait, au craquement de ses doigts, que les contorsions du désespoir s'emparaient de lui.

La femme, oubliant sa propre douleur et comprenant quelles tortures subissait son mari, l'entoura de ses bras et répondit en sanglotant : — Oh ! Sus, calme-toi, ça ne durera pas toujours ; et puis, est-ce notre faute si nous sommes malheureux ?

— Père, père, s'écria le garçon, j'ai faim ; n'aurai-je pas une beurée ?

Ces paroles provoquèrent une terrible émotion chez le malheureux. Tous ses membres tremblaient, et son regard presque furieux s'élançait sur le petit qui se lamentait ; un instant, il le regarda d'un air fixe et si farouche que le pauvre Jeanneken s'enfuit dans la cheminée en criant, plein d'effroi, à son père : — Oh ! bon père, je ne le ferai plus.

Sans être délivré de sa contention d'esprit et de corps, le pauvre homme s'approcha du lit et regarda avec plus de fixité l'enfant mourant qui tournait encore une fois vers lui ses yeux égarés. — Trees, dit-il, tiens, je ne puis l'endurer. C'est fini, j'étais bien sûr que cela arriverait un jour ! — Qu'est-ce, bon Dieu qu'as-tu ?

Le malheureux, dans le cœur duquel un violent combat s'était livré, parvint à se calmer, et, s'apercevant des angoisses où ses cris avaient plongé sa bonne femme, il la prit par la main et dit avec abattement :

— Trees, ma femme, tu le sais, depuis que nous sommes mariés, j'ai toujours travaillé pour toi et nos enfants. Me faudrait-il, après dix ans de dur travail, aller demander l'aumône ? me faudrait-il aller mendier la sueur de mon front ? Trees, ça m'est impossible, discussions-nous tous mourir de misère. Je rougis rien qu'en y pensant : mendier ! Non, il nous reste encore une chose qui nous fournira de quoi vivre quelque temps. Ça me serre le cœur, femme ; mais je vais fuir vendre notre bac-à-moules sur le Marché du Vendredi. Peut-être trouverai-je de l'ouvrage lorsque ce peu d'argent sera mangé, et alors nous épargnerons pour en acheter un autre. Attendez donc encore une demi-heure et j'apporterai à manger pour tous.

Le bac-à-moules était le seul instrument avec lequel le pauvre ouvrier pouvait gagner sa vie. Il n'est donc pas étonnant qu'il se soit décidé avec tant de peine à le vendre. Sa femme ne s'affligea pas moins que lui de cette triste proposition ; mais, comme son cœur de mère demandait instamment des secours pour ses enfants, elle acquiesça à la résolution de son mari et répondit :

— Oui, va seulement au marché du Vendredi et vends toujours le bac-à-moules, car notre Jeanneken se meurt de faim : moi-même je me soutiens à peine et le pauvre enfant qui râle sur ce grabat..... Oh ! enfant, que n'es-tu déjà un ange au ciel !

Ici recommencèrent ses pleurs. Un mouvement comme ceux qui qu'il avait déjà ressentis s'empara du mari ; ses poings se contractèrent... mais il se contraignit et s'échappa en désespéré.

On entendit bientôt le bruit d'une voiture qui s'éloignait avec rapidité...

Entre autre objets, on voyait sur le marché du Vendredi, vers le Valkenstraat, une charrette à deux roues pareille aux voitures qu'on appelle à Anvers bacs-à-moules, parce qu'elles servent ordinairement à transporter des moules. Près de là, stationnait un homme qui paraissait profondément abattu : les bras croisés sur la poitrine,



il dirigeait tour à tour ses regards sur le bac et sur le crieur qui s'occupait un peu plus loin à vendre d'autres objets. De tems en tems, cet homme désolé battait la terre du pied, comme si de pénibles pensées l'avaient agité; mais il retombait dans une tristesse accablante chaque fois que ses yeux apercevaient l'instrument qui lui avait servi jusqu'alors à gagner, en honnête ouvrier, son pain quotidien.

Pendant qu'il était ainsi livré à son désespoir, deux demoiselles traversaient, à pas précipités, le Marché du Vendredi; l'une d'elles devait avoir aperçu la douloureuse expression des traits de l'ouvrier, car elle arrêta sa compagne au coin du Valkenstraet, et lui dit: N'as-tu pas vu, Adéla, de quelle douleur les traits de cet homme sont empreints?—De quel homme parles-tu, ma chère?—Là-bas, vois comme il bat du pied, comme il se serre des coudes au corps. Certainement, Adéla, c'est un malheureux.

—Peut-être, Anna, Dieu sait si ce n'est pas colère.

—Non, Adéla, je connais cela trop bien. L'expression du vrai malheur porte une empreinte irrécusable. Elle s'attire les cœurs sensibles et inspire une douce émotion de pitié. La méchanceté, au contraire, et la colère inspirent un sentiment répulsif aux spectateurs. Je ne me suis pas trompée, cet ouvrier est une victime des longues rigueurs de l'hiver. Vois, ses habits ne sont ni sales ni déchirés! allons auprès de lui, j'oserai lui demander le motif de sa douleur.

Les deux demoiselles allèrent auprès du malheureux; mais, au moment où elles s'en approchaient, un autre individu l'accosta. Celui-ci, qui paraissait également appartenir à la classe ouvrière, lui frappa sur l'épaule en disant:—Sus, que dis-tu de ce tems? il est froid, hein! viens-tu avec moi? je te régale.

Le triste ouvrier arracha violemment son épaule de la main qui l'avait touché, mais il ne répondit rien. L'autre, tout étonné, le regarda en face et vit rouler ses yeux égarés dans sa tête.—Mais, Sus, s'écria-t-il, qu'as-tu, mon ami?—La réponse ne suivit pas encore immédiatement la demande. Les deux demoiselles eurent le tems de s'approcher de quelques pas pour mieux entendre ce que celui qu'elles croyaient malheureux disait.

Une voix sourde, entrecoupée de longs soupirs qui exprimaient une émotion profonde, dit enfin:

—Tiens, Geert, tu me parles de boire, n'est-ce pas? mais j'aimerais mieux mourir que de boire du genièvre! Si tu savais le chagrin qui m'agite!...

Ces paroles étaient prononcées avec une telle douleur que Geert s'en trouva tout ému et quitta son ton léger pour parler plus sérieusement. Il serra la main de son malheureux compagnon et demanda presque les larmes aux yeux:

—Sus, mon garçon, qu'est-ce qui t'afflige? tu as vraiment l'air d'un mourant. Trees est-elle morte?

—Non, non, ce n'est pas cela, Geert. Mais, tiens, je veux te le dire à toi, car tu es un véritable ami pour nous. Tu le sais, n'est-ce pas, Geert? je n'ai jamais été trop paresseux pour chercher mon pain, et, jusqu'ici, grâce à Dieu, j'ai pu le gagner; mais, maintenant... maintenant c'est fini.... Trees, ma bonne femme, hélas! elle n'a pas mangé depuis deux jours; notre Jeanneken se tord de faim, et ma petite Michen.... elle est peut-être déjà morte... Le sein de sa mère est desséché de froid et de misère. Tiens, Geert, quand j'y pense, je pourrais me tuer.—Pourrais-tu aller mendier toi, Geert?

—Mendier? Non, certes non, tant que j'ai des bras au corps.

—Eh bien! moi, non plus. Mais c'en est venu au point que nous avons tout vendu et engagé, excepté notre bac-à-moules qui est là. Nous avons tant épargné, Geert, nous avons subi tant de misère pour pouvoir l'acheter! Mais, puisque enfin Dieu le veut, qu'il en soit ainsi. Je voudrais seulement que le crieur s'approchât vite, afin que je puisse porter un peu de pain à femme et à mes enfans..

—Le voilà! dis donc, Sus, demeures-tu toujours dans le Winkoistraet?—Oui.

Le crieur arriva à cet instant, avec sa chaise, à l'endroit où le pauvre ouvrier se trouvait, et il cria de toutes ses forces:—Ache-teurs, approchez! acheteurs de bacs-à-moules, approchez!

Un sourire passa sur les traits de l'ouvrier. Les deux demoiselles parlaient à voix basse de quelque chose qui semblait les réjouir. Le crieur reprit:—Je donne ce bac pour trente francs! trente francs!—Vingt-cinq francs! il est aussi bon que s'il était neuf, c'est pour rien.—Vingt francs.

Une des demoiselles fit un signe de tête et le crieur continua:—Vingt francs, marchand, vingt francs, personne ne dit mieux?

D'autres offraient aussi pour la voiture, mais la demoiselle haussait toujours. Le crieur se tournait de l'un à l'autre pour voir les signes des offrans.

—Vingt-et-un francs.—Vingt-deux.—Vingt-trois.—Vingt-quatre.—Vingt-cinq.—Vingt-sept.—Vingt-sept francs!—personne, personne? Personne ne dit mieux?—Adjugé! et je vous félicite.

La demoiselle dit quelques mots au garçon du crieur, et celui-ci se tourna vers sa demeure, en criant de toutes ses forces:—On paie au comptant!

*Suite et fin au prochain numéro*

#### AVIS.

ON a besoin à St. GEORGE d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les premiers éléments de l'anglais. Un MAITRE marié dont la femme pourrait aussi faire l'école serait préféré.

St. George, 13 janvier 1845.

#### A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine.

10 décembre 1844.

#### PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise, Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, seront reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun tems avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,  
Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3.

Assemblée Législative,  
14 décembre 1844.

Les propositions doivent être scellées et marquées, "Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

#### A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.  
S'adresser à l'Evêché.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de CANADA GAZETTE.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,  
DEDIE A LA JE NESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURA

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. —Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRÉ.  
PTRÉ.